

Le contrat d'apprentissage dans le secteur public en Île-de-France – campagne 2014/2015

Aujourd'hui, 2 063 contrats ont été conclus par des organismes publics pour la campagne 2014-2015 (du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015) contre 2 135 pour la campagne précédente 2013-2014, soit une baisse de 3,5 %. Parmi ces contrats, 70 ont été conclus par les services de l'Etat.

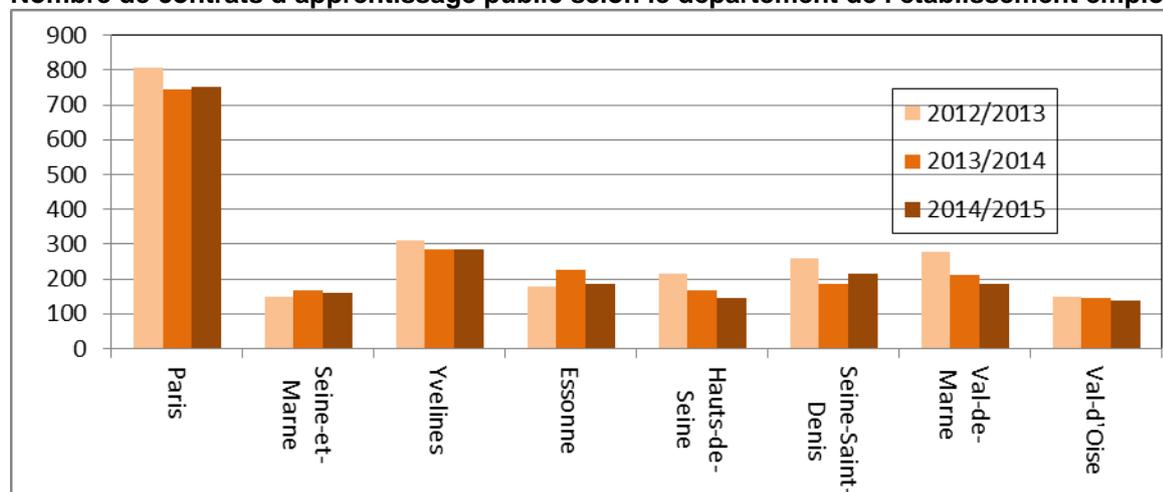
La durée des contrats s'est raccourcie entre les deux campagnes, la part des contrats d'un an passant de 48 % à 51 %.

Les employeurs

Lors de la campagne étudiée, 527 employeurs publics ont signé au moins un contrat d'apprentissage.

L'employeur qui utilise le plus de contrats d'apprentissage est la ville de Paris avec 393 contrats, ce qui est une valeur stable par rapport à la précédente campagne. Viennent ensuite la Caisse des Dépôts et Consignations (80 contrats) et le département du Val-de-Marne ainsi que l'APHP qui ont signé 60 contrats. Les principaux employeurs n'ont pas évolué d'une campagne à l'autre. Parmi l'ensemble des employeurs, 32 ont signé au moins 10 contrats, et 191 n'en ont signé qu'un seul.

Nombre de contrats d'apprentissage public selon le département de l'établissement employeur



Source Dares, traitement DIRECCTE

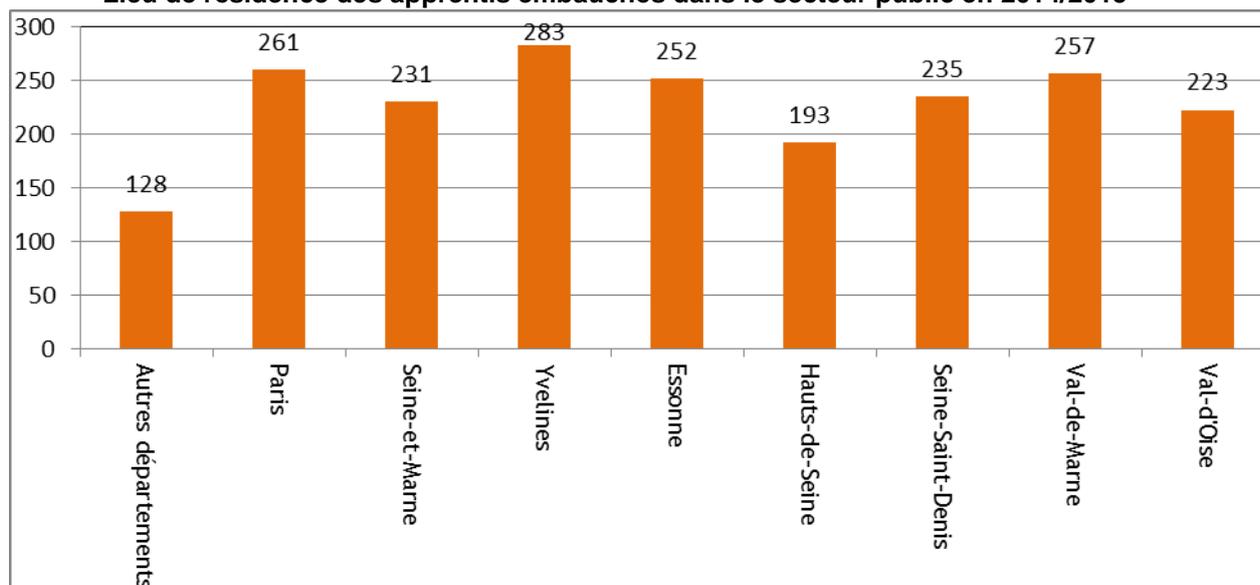
Les employeurs sont regroupés sur Paris, qui concentre 36 % des contrats, et la petite couronne. Toutefois, le deuxième département où le plus de contrats sont signés est Yvelines. Les communes de ce dernier département sont particulièrement actives. Les employeurs publics des Hauts-de-Seine utilisent assez peu le contrat d'apprentissage, avec seulement 7 % des nouveaux apprentis du secteur public recrutés sur ce territoire. La part de ce département est en diminution.

Les contrats sont très majoritairement signés dans les plus gros établissements. Seulement 130 contrats ont été signés par des employeurs de moins de 50 salariés.

Les apprentis

Les apprentis sont majoritairement des femmes (54 %), contrairement à la situation de l'apprentissage privé. Cependant, sur les dernières campagnes, la part des hommes augmente légèrement.

Lieu de résidence des apprentis embauchés dans le secteur public en 2014/2015



Source Dares, traitement DIRECCTE

La répartition des lieux de résidence des apprentis est très différente de celle des départements de signature des contrats. Les apprentis résident fréquemment dans des départements de la grande couronne. Une part non négligeable des apprentis habitent dans d'autres régions. La répartition varie peu sur les trois dernières campagnes.

Le diplôme est mal renseigné dans la base Ariane. Pour un quart des contrats, il n'est pas possible de le connaître. Sous cette réserve, on peut cependant constater que les apprentis du secteur public préparent plus de CAP et de BEP que les autres. La part des masters est en augmentation.

Les diplômes *a priori* les plus préparés dans l'apprentissage public par niveau de formation sont les suivants :

- Le CAP petite enfance (190) et le diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture (185)
- Le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (37) et le baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne (35)
- Le BTS assistant de manager (30) BTS communication (25)
- Le diplôme d'Etat de préparateur en pharmacie hospitalière (10) et le diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute (7)
- Le master méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (6).

Arnaud Montus, Sese Direccte Île-de-France, décembre 2015